

PUBLIÉ LE 19/02/2021 - MIS À JOUR LE 01/03/2021

Amfépramone - Retour d’information sur le PRAC de février 2021

EUROPE - AVIS DU PRAC

L’agence européenne des médicaments (EMA) a débuté une réévaluation des médicaments contenant de l’amfépramone. Les autorisations de mise sur le marché (AMM) de cet anorexigène amphétaminique ont été suspendues en France en 1999 puis retirées en 2006.

Ces médicaments, encore autorisés dans trois pays européens dans le traitement de certains patients présentant une obésité, ont à nouveau soulevé des inquiétudes notamment liées à des risques cardiaques, d’hypertension artérielle pulmonaire, et d’utilisations contraires à l’AMM dans ces pays (durée ou dose excessive, utilisation chez des femmes enceintes).

Le comité européen de pharmacovigilance (PRAC) va désormais revoir l’ensemble des données disponibles en vue d’une recommandation européenne.

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 14/05/2018 - MIS À JOUR LE 07/01/2021

Les anorexigènes amphétaminiques sont strictement interdits en France

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE